

Photocopies (Tarifs encadrés par arrêté ministériel du 01/10/2001)

PARTICULIERS

DESIGNATION	TARIFS EN EUROS
A 4 - Noir et blanc	0,18
A 3 - Noir et blanc	0,50
A 4- Couleur	0,40
A 3- Couleur	0,80
Copie sur microfiche papier	0,80
Copie extrait de cadastre	2,40
Copie extrait de cadastre pour les administrations	1,80
Cédérom	2,75

ASSOCIATIONS

DESIGNATION	TARIFS EN EUROS
Noir et blanc	Gratuit pour les 300 premières, 0,05 au-delà
A 4- Couleur	0,20 dès la première copie
A 3- Couleur	0,40 dès la première copie